

Dossier de presse

Le Pôle universitaire d'Expertise, de Recherche et de Formation dans l'Arbitrage

PERF Arbitrage
Janvier 2014



Le PERF Arbitrage, une structure unique en France.

Issu d'un partenariat historique entre les fédérations françaises de football, de rugby, le groupe La Poste et l'Université Blaise Pascal, le **PERF Arbitrage** est une structure partenariale dédiée à l'arbitrage. Ce pôle universitaire **contribue à la reconnaissance et au développement de l'arbitrage** grâce à la mise en place de formations, à la réalisation de travaux de recherche et à leur diffusion.

Le PERF Arbitrage : une structure fédérant une diversité d'acteurs au service de l'arbitrage.

Le **PERF Arbitrage** rassemble des acteurs du **monde académique**, du **milieu sportif**, des **collectivités territoriales** et du **monde socio-économique**. En effet, ses membres sont :

- l'Université Blaise Pascal,
- le Groupe La Poste,
- la Fédération Française de Football,
- la Fédération Française de Rugby,
- La ville de Clermont-Ferrand,
- La région Auvergne.

Cette **diversité d'acteurs** est **une force du PERF Arbitrage** pour construire des **propositions innovantes** et agir pour la reconnaissance et le développement de l'arbitrage.

Son conseil de gestion est composé de 15 membres :

Pascal GARIBIAN
Mathias BERNARD
Alain BUSSIÈRE

FFF, Directeur Technique de l'Arbitrage
UBP, Président de l'Université Blaise Pascal
Région Auvergne, Premier Vice-président de la région Auvergne, Chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur

Eric DORE
Pascale DUCHE

UBP, Maître de conférences, Directeur de l'UFR STAPS
UBP, Professeur des Universités, membre du Conseil d'Administration de l'UBP

Christine DULAC-ROUGERIE

Ville de Clermont, Adjointe aux Sports de la Ville de Clermont

Joël DUME
Sabine FOUCHER

FFR, Directeur Technique National de l'Arbitrage
Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation populaire et de la Vie Associative, Direction des Sports

Jean-Raphaël GAITEY

Groupe La Poste, Responsable des partenariats sportifs

Didier MENE	FFR, Président de la Commission Centrale des Arbitres
Alain SARS	FFF, Directeur Adjoint à la Direction Nationale de l'Arbitrage
Vincent RELAVE	Groupe La Poste, Directeur de la communication, Vice-Président du PERF
Géraldine RIX-LIEVRE	UBP, Maître de conférences-HDR, Déléguée générale du PERF Arbitrage
Marie-Christine TOCZEK	UBP, Professeur des Universités, Directrice de laboratoire ACTé
Georges VIGARELLO	EHESS, Directeur d'études, Président du PERF Arbitrage

Le PERF Arbitrage est **présidé par Georges VIGARELLO**, Directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris), Co-directeur du Centre Edgar Morin - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain.

Professeur d'Education Physique et Sportive, agrégé de Philosophie, il a soutenu en 1977 une thèse d'Etat : Le corps redressé, culture et pédagogie. Il a ainsi contribué tout à la fois à fonder les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et les Sciences de l'Education. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal et de l'Université de Lausanne, Georges Vigarello est un expert internationalement reconnu sur les thématiques du corps, du sport et de l'évolution des pratiques corporelles. Il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels Une histoire culturelle du sport, techniques d'hier et d'aujourd'hui (1988, Robert Laffont et EPS), Passion sport, histoire d'une culture, (2000, Textuel), Du jeu ancien au show sportif, la naissance d'un mythe, (2001, Seuil) ou plus récemment Les métamorphoses du gras, histoire de l'obésité (2010, Seuil).

Les missions du PERF Arbitrage : formation, recherche, valorisation

Un diplôme universitaire inédit dédié à l'arbitrage de haut niveau

Créé en 2007, le DU « Sport de haut-niveau et arbitrage » est dédié à la **formation continue des arbitres de haut-niveau**. Il offre une première reconnaissance universitaire aux arbitres et à une activité qui tend à se professionnaliser. Il contribue à construire, autour des arbitres, un pôle de ressources les aidant à faire face aux exigences du sport de haut niveau et à faire évoluer l'arbitrage confronté à un milieu sportif en pleine mutation.

Cette initiative est depuis sa création soutenue par [La Poste](#), partenaire des arbitres, et mise en place en partenariat avec les fédérations françaises de rugby, de handball, de football et de basket-ball.

Il s'agit de proposer, en complément de la formation assurée par les différentes fédérations, une formation spécifique qui permette aux arbitres de transformer leur activité pour s'adapter aux exigences croissantes du sport de haut-niveau. Les contenus de formation reposent sur des travaux scientifiques et proposent différents outils d'analyse d'expérience. Ils représentent une opportunité, pour les arbitres, de prise distance par rapport à leur propre pratique afin de la développer. Offrant aussi de nouvelles possibilités d'échange (avec des arbitres d'autres sports collectifs, avec des chercheurs de différentes disciplines, avec des experts), cet espace permet d'appréhender les questions vives de l'arbitrage aujourd'hui.

A l'heure où le sport cristallise de plus en plus d'enjeux économiques et sociaux, où l'arbitrage, face à ces évolutions, suppose de plus en plus d'investissement de la part des officiels, où les arbitres soit deviennent professionnels, soit mettent largement entre parenthèses une carrière professionnelle pour mener à bien leur mission, ce diplôme constitue pour les arbitres une passerelle vers des diplômes en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives leur offrant ainsi des possibilités de reconversion dans un domaine où ils sont largement investis.

Trois promotions ont d'ores et déjà été diplômées, la 1^{ère} en 2009, la 2^{nde} en 2011 et la 3^{ème} en 2013. Parmi les diplômés on trouve [Freddy Fautrel](#) (L1), [Clément Turpin](#) (L1), [William Bien](#) (L1), [Régis Bardera](#) (Pro A), [Paul Antiphon](#) (Pro A), [Abdel Hamzaoui](#) (Pro A), [Jean-Pierre Moreno](#) (LNH), [Jérôme Garcès](#) (Top14), [Pascal Gauzère](#) (Top 14) et [Romain Poite](#) (Top 14), [Laurent Cadona](#) (Top 14), [Cédric Marchat](#) (Top 14).

La quatrième promotion fait sa rentrée lors d'un séminaire du 3 au 7 Février à Paris.

Une Option « Arbitrage Sportif » dans l'ensemble des filières universitaires

Bien vite est apparue la nécessité d'apporter des formations complémentaires non plus seulement aux arbitres de haut niveau mais aussi à des arbitres plus novices en leur proposant lors de leur entrée à l'université de s'inscrire dans un double projet, universitaire et sportif en suivant l'option « Arbitrage sportif ».

L'option « Arbitrage sportif » représente 10 Ects/an (5 Ects dans le parcours Polytech)

Les contenus d'enseignement dédiés à l'arbitrage lient théorie et pratique :



- › Une formation par et pour l'arbitrage,
- › Des connaissances techniques liées à la pratique du sport et de l'arbitrage,
- › Des connaissances scientifiques sur l'arbitrage,
- › Des outils méthodologiques (expression écrite et orale, anglais) orientés vers l'arbitrage.

Depuis septembre 2012, l'[université Blaise Pascal](#) accueille ainsi **11 jeunes arbitres de football** et **rugby**, étudiants de divers parcours universitaires. Ils vont suivre pendant les 3 ans de leur Licence, des formations sur la gestion de match, l'analyse de la pratique arbitrale et le retour d'expérience, la gestion des conflits et du stress, la préparation et la récupération physique...

Des activités de recherche

Ces activités se centrent sur l'étude **des situations effectives d'arbitrage** et se fondent sur une conception innovante de l'activité de l'arbitre. Loin de la réduire à une application de règle, nous considérons que l'arbitre montre et impose aux joueurs ce qui est possible et, en l'imposant, lèvent l'incertitude des événements. Les recherches s'attachent plus particulièrement :

-aux **modalités de coordination entre l'arbitre et les joueurs**

Ce travail trouve son origine dans la conception alternative de l'arbitrage que nous avons construite en proposant de considérer que l'arbitre **co-construit avec les joueurs le déroulement du jeu**. Nous étudions les leviers et obstacles à la coordination entre l'arbitre et les joueurs alors même qu'ils **agissent ensemble malgré une situation d'affrontement** et des objectifs différents, voir antagonistes.

-à **l'activité collective des arbitres**

Ce projet mené dans le cadre d'une thèse en CIFRE avec le groupe La Poste, s'inscrit aussi dans la continuité des travaux effectués sur les actes de jugements de l'arbitre. Si les premiers travaux se focalisent sur l'activité de l'arbitre central, cette recherche prend en compte l'équipe arbitrale et questionne son mode de fonctionnement. Il s'agit d'étudier si et comment **chaque membre du corps arbitral contribue** à construire, montrer et **imposer aux joueurs ce qui est possible**.

-à la **performance arbitrale** et à la construction collective de **règles de métier**

Ce projet interroge la **performance** et les **conditions d'exercice** de l'arbitre de haut-niveau. La manière dont chaque acteur du système (joueur, entraîneur, média, superviseur...) établit la performance arbitrale est documentée montrant ainsi la **diversité des attentes**, voir les antagonismes auxquelles l'arbitre doit faire face et les tensions engendrées par ces dernières. Une part du travail se concentre notamment sur les possibilités d'accompagnement de l'arbitrage vers la

construction collective de compromis explicites sur ce qu'est un arbitrage de qualité.

L'ensemble de ces résultats de recherche sur l'arbitrage sont mis en regard d'autres travaux sur l'enseignement, les métiers de service ou encore les pratiques managériales. Il s'agit d'envisager comment ces résultats permettent de réinterroger différentes situations d'interaction asymétrique où un acteur désigné par l'institution montre et impose aux autres ce qui est possible et est en charge du bon déroulement de l'interaction.

Des activités de valorisation

Qui passent par :

- des actions de communication, diffusion scientifique et de vulgarisation,
- la création d'un pôle de documentation (physique et virtuel),
- la construction d'un réseau d'experts.

Le PERF a pour ambition de contribuer au développement de l'arbitrage aux côtés des institutions leur permettant de disposer d'un vrai centre expert, référent en matière d'arbitrage.

<http://perf.arbitrage.univ-bpclermont.fr/>

Contact

Carine Mascarenhas, Responsable administrative du PERF Arbitrage

Perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr

04 73 40 78 55